



COMPTE RENDU

Conseil de Quartier Commun

Questions propres au Sud Village

Lundi 17 Octobre 2022 à 18h00 – Salle Molière

Date : 17 octobre 2022

Objet de la réunion :

Conseil de quartier du 17 OCTOBRE 2022

1 – Présents

Elus :

NOM – Prénom	FONCTION	PRESENCE
CAYRON Jean	Maire	Oui
GNERUCCI Yoann	1 ^{er} Adjoint	Oui
BOUVARD Martine	Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative	Oui
FLECHE Patrick	Conseiller Municipal délégué à la Démocratie Participative	Oui
BACQUET Jacques	Elu Référent quartier Village	Oui
LOUISA Marie-Reine	Elue Référente quartier Village	Oui
PICQ Catherine	Elue Référente quartier Sud Village	Oui
DAMO Elio	Elu Référent quartier Sud Village	ge
NOURI Isabelle	Elue Référente quartier Nord-Ouest Village	Excusée
FABRE Julien	Elu Référent quartier Nord-Ouest Village	Excusé
SUCHET Isabelle	Elue d'opposition	Oui

Agents des services municipaux :

CORNEC Véronique	Directrice Services Techniques	Oui
CALANDRI Jean-François	Responsable Services Techniques Village	Oui

Conseillers de quartier Village Sud

BIBAULT Jean-Philippe	Conseiller de quartier	Absent
BOURDON Alain	Conseiller de quartier	Absent
CIAMOUS Olivier	Conseiller de quartier	Absent
FLORIN Jean-Claude	Conseiller de quartier	Oui
FRECHARD Jean-Louis	Conseiller de quartier	Oui
MORENA Laurence	Conseillère de quartier	Oui
RABIN Bernard	Conseiller de quartier	Oui
REBUFFEL Valérie	Conseillère de quartier	Absente
URBAIN Philippe	Conseiller de quartier	Oui

PREAMBULE :

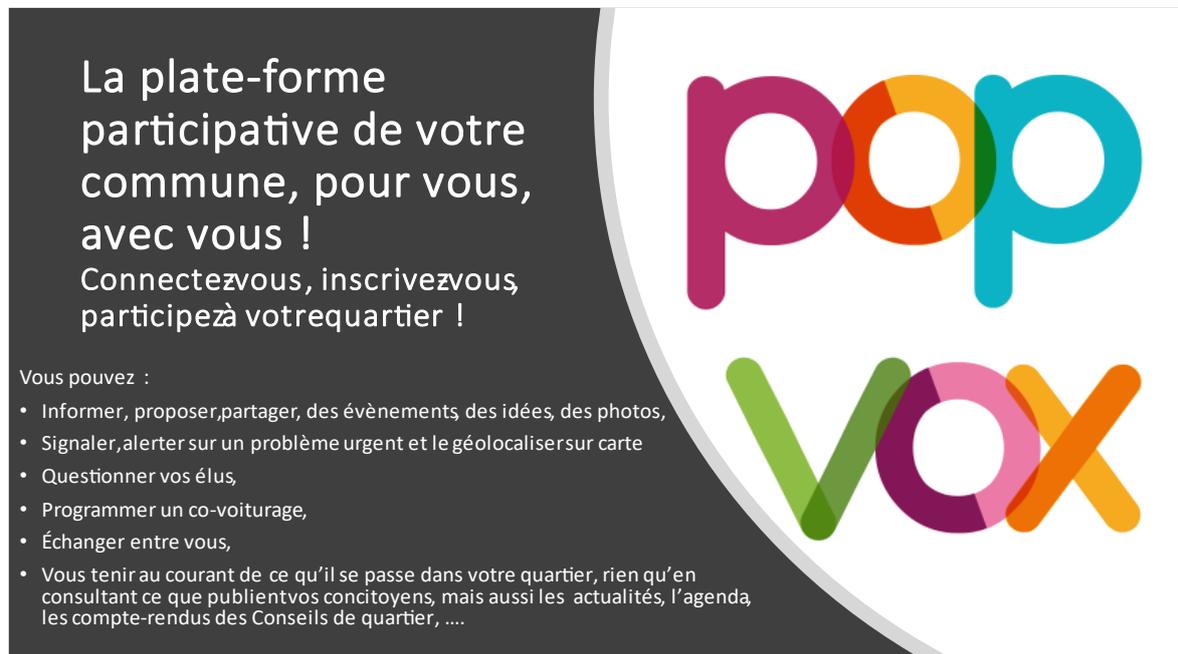
Avant de débiter l'ordre du jour établi par les conseillers de quartier des 3 secteurs du Village, Madame Martine BOUVARD, Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative, présente le déroulé ce conseil public, commun aux 3 quartiers.

Monsieur Jacques BACQUET, Adjoint délégué au quartier du Village, remercie l'assistance, conseillers municipaux et public, de leur présence et débute le conseil.

Plusieurs questions reviennent, depuis le 18 mai, qui demandent un certain temps pour pouvoir trouver une solution quand elle est possible ; or il ne s'est écoulé qu'un peu plus de 4 mois depuis le dernier conseil de quartier, du 18 mai, dont 2 mois de vacances, c'est un peu court pour avoir pu répondre à toutes les questions soulevées. **Le point sera fait** sur ce qui a déjà été fait ou ce qui va être fait prochainement, avant la fin de 2022.

1^{ère} partie : Ordre du jour commun

Point 1 – La plateforme participative POPVOX



La plate-forme participative de votre commune, pour vous, avec vous !
Connectezvous, inscrivezvous, participez à votre quartier !

Vous pouvez :

- Informer, proposer, partager, des événements, des idées, des photos,
- Signaler, alerter sur un problème urgent et le géolocaliser sur carte
- Questionner vos élus,
- Programmer un co-voiturage,
- Échanger entre vous,
- Vous tenir au courant de ce qu'il se passe dans votre quartier, rien qu'en consultant ce que publient vos concitoyens, mais aussi les actualités, l'agenda, les compte-rendus des Conseils de quartier,

La plate-forme n'est pas encore beaucoup utilisée, ce qui n'a rien de vraiment étonnant : elle est toute récente : ouverte le 1^{er} juin, elle n'a que 4 mois d'existence, dont 2 de vacances. Merci aux conseillers de quartier de leurs efforts pour la faire connaître. Nous invitons les habitants à s'en emparer : elle est faite pour vous et ne peut fonctionner qu'avec vous.

Pour qu'elle soit efficace, il faut en effet développer les inscriptions afin de favoriser le partage d'informations : par ex, les questions soulevées, les réponses apportées par les élus et les services, ce qui vaut information, évite les redondances et permet aux habitants d'un quartier de savoir ce qui se passe à leur porte : elle est un outil de proximité, alors que le site de la ville traite des questions à l'échelle de la commune.

Actuellement encore trop peu d'utilisateurs inscrits dans les quartiers, même s'il y a 3 fois plus de visiteurs qui peuvent voir la partie « accueil » commun où figurent l'agenda, tous les CR des CQ et des actualités Il a été remédié à une ambiguïté du modèle pour s'inscrire dans les quartiers, qui a été remplacé par un schéma plus « parlant » ; d'autres améliorations suivront rapidement afin que les comptes-rendus puissent être téléchargeables et pas seulement consultables.



Cliquez pour vous abonner

Et maintenant cliquez pour participer !

après validation de votre inscription dans votre quartier

Cliquez pour vous inscrire dans votre quartier

une nouvelle fenêtre va s'ouvrir vous permettant de choisir votre quartier et de renseigner les infos demandées

**Cliquez sur
votre
quartier
dans la
bande
déroulante**



La plate-forme est actuellement accessible après avoir téléchargé l'application popvox.fr ; elle sera directement depuis le site de la Mairie quand celui-ci aura été refait (fin d'année), en tant que site annexe réservé à la participation citoyenne ; à noter qu'elle est complémentaire du Guichet unique, axé lui sur les demandes individuelles de service ; ce qui n'empêche pas d'utiliser la plate-forme pour signaler des problèmes : la géolocalisation + photos en complément de la demande écrite sont efficaces, en renvoyant aux élus ou directement aux services.

Précision : ce n'est pas parce que la question reste à l'écran qu'elle n'a pas été traitée ; quand l'action est terminée, elle est close et disparaît de l'écran quand elle persiste c'est qu'elle est en cours de traitement : il faut regarder à gauche où il est marqué soit « répondu », soit « publié », ce n'est que dans ce dernier cas qu'elle n'a pas été traitée ; en général l'intervention se fait sous 2 à 3 jours, en tout cas moins d'une semaine.

Ainsi, les sollicitations des habitants sont soit notifiées directement à un élu en charge de la problématique, qui les traite et/ou les renvoie au service compétent, soit redirigées directement vers ces services. Ainsi, certaines sollicitations relevant de MAIRIE +, service très actif, qu'il convient de faire connaître !

Des exemples :

Route de la Vernède l'application a permis le signalement des dépôts sauvages en temps T et une réponse a été apportée.

Idem pour la question du débroussaillage devant le bac de rétention du Democratic Golf.

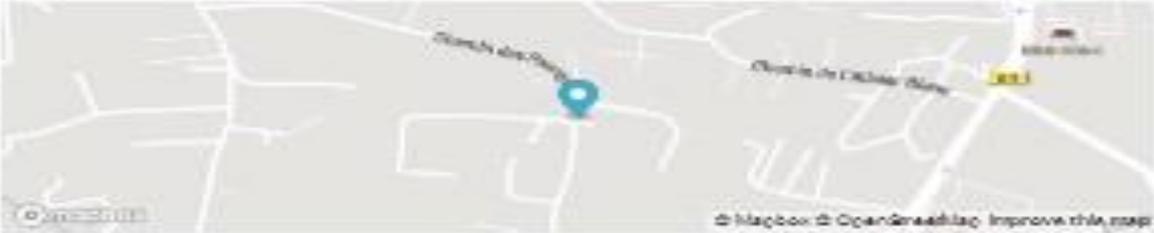
Exemple ci-après : les câbles et fils téléphoniques entremêlés et les échanges

URGENCE INTÉRÊT VISIBILITÉ X

Alerte de Amaud Charlier (AmaudCharlier) 22/10/2022

Électricité et Téléphonie quand Roco n'a rien à envier à Bamako.

Alors que les échafaudages ont été remplacés, il semble que les intervenants aient travaillé en ce soudant peu de ce qui pourrait paraître simplement normal. Les fils électriques passent allègrement par dessus les fils téléphoniques en prenant appui sur ceux-ci. Mieux encore un raccordement qui se trouve attaché aux fils téléphoniques à l'aide de colliers plastiques. Peu étonnant de constater de tel dysfonctionnement de téléphonie et d'Internet ! Peut-être qu'ils pourraient revenir faire les choses correctement.



Répondre au citoyen ✕

Bonjour

Nous allons faire remonter votre signalement aux différents services gestionnaires des réseaux.

Etien cordialement
Gnerucci Yoann

Bonjour

Suite à votre signalement, je vous confirme le passage d'Enedis pour identifier les points le concernant.
Nous attendons le retour des autres prestataires pour connaître leurs actions.

Etien cordialement
Gnerucci Yoann

Bonjour

Suite à la non réponse du groupe Orange qui a rajouté des câbles en perpendiculaires sur l'alimentation électrique de l'éclairage public.

Nous allons engager la pose et la remise en place du câble électrique plus haut afin de supprimer le croisement de câbles et cette mise en tension du réseau.

Une intervention va être programmée prochainement.

Il est bien évident que les câbles seront toujours présents et leur croisement anarchique sera supprimé.

Etien cordialement
Gnerucci Yoann

Répondre ici à cette participation.

Image

Réponses types
Envoyer

Responsable du Ticket : Yoann Gnerucci ✕

Assignment auto <small>010740642</small>	→ Yoann Gnerucci
Réponse à citoyen <small>010740642</small>	Yoann Gnerucci
Réponse à citoyen <small>010740642</small>	Yoann Gnerucci
Réponse à citoyen <small>010740642</small>	Yoann Gnerucci

Déclarer une action ✕

Action, message interne...

+ Image

Actions types
Envoyer

Commentaires citoyens ✕

Améliorer <small>010740642</small>	Super... ça va peut être avancer ?	✕
--	------------------------------------	---

Point 2 : « MAIRIE + »

Le Service « Mairie+ », plateforme téléphonique joignable gratuitement depuis le numéro vert **0800083520**, collecte quotidiennement (du lundi au vendredi) les diverses doléances des administrés relatives au fonctionnement des équipements ou des services publics, ainsi que les requêtes internes pouvant émaner des services municipaux ou des élus.

Statistiques - Année 2021

Appels téléphoniques pour les ENCOMBRANTS :

Bouverie : 1105 appels

Village : 903 appels

Issambres : 1469 appels

Volume total de 3477 appels sur l'année (moyenne de 14 appels par jour)

Appels téléphoniques, mail/registre des DOLEANCES :

Bouverie : 67 appels et 269 mail/registre : 336 doléances.

Village : 91 appels et 754 mail/registre : 845 doléances.

Issambres : 79 appels et 261 mail/registre : 340 doléances.

Volume total de 1521 doléances sur l'année (moyenne de 6,3 doléances par jour)

La moyenne générale sur l'année concernant la rapidité d'intervention à partir du jour d'inscription : est de 8,30 jours.

Point 3 – La fibre optique :

C'est pour quand ?

La question a été posée par le Quartier Sud Village mais elle intéresse aussi les deux autres quartiers

La reprise des travaux de déploiement par la Société NGE depuis le début de l'année a engendré une remise à plat du programme. Actuellement, un nouveau parc d'armoires est en cours d'installation pour boucler les zones non couvertes. Pas de retard en principe sur le programme prévu initialement, mais pas de précision sur les dates d'éligibilité des quartiers (voir le lien mis en place par Var THD) ; une demande de mise à jour a été faite auprès de leur service.

Les administrés doivent se signaler auprès des services de la ville afin qu'un envoi, pour une demande d'information ciblée, soit adressé à l'ECAA / Var Très Haut Débit / et la Société NGE.

Le déploiement de la fibre ne dépend pas de la commune mais de l'ECAA.

Point 4 – Eclairages

La question suivante a été posée par le [Quartier du Nord-Ouest Village](#) mais en fait elle concerne tous les quartiers :

Quelle est la politique de la ville concernant les demandes d'économie d'énergie faites par le Gouvernement (application de la loi sur les enseignes lumineuses et l'éclairage public) ?

La Commune a pris des mesures pour faire des économies sur l'éclairage public un programme de remplacement des ampoules par des leds est en cours : sur les 1300 lanternes pilotables à ce jour, la ville va procéder à un abaissement de la luminosité de 80 % de 21h à 6h du matin. Les lanternes qui ne sont pas encore connectées, ne seront pas encore diminuées pour le moment. La problématique étant la sécurité car de fait, les routes se retrouveraient dans l'obscurité. Donc à ce jour, seules les lanternes connectées seront abaissées.

Illuminations de Noël :

En ce qui concerne les illuminations de Noël, la consommation électrique est limitée car utilisation exclusive de leds, permettant d'abaisser l'éclairage à certaines heures ; d'autre part, les décorations sont conçues à partir de bouteilles en plastiques recyclées

Lancement des illuminations le 02 décembre 2022

Par ailleurs d'autres mesures ont été prises pour favoriser les économies d'énergie : isolation des bâtiments communaux, rénovation en cours des chaudières.

Mise en place du télétravail.

Point 5 – Travaux de voirie et piste cyclable

➤ **Piste cyclable**

Le Conseil de Quartier du Nord-Ouest Village a soulevé la question mais elle intéresse aussi les autres quartiers, notamment **le Village**, sachant que pour ce qui concerne **le Sud Village** la bande multifonctionnelle de la D7 a été récemment refaite entre la bastide de la Rouvière et Only Roc et qu'elle sera refaite au fur et à mesure de la réfection de la D7 par le Département.

Les études de coût (puisque à charge in fine de la commune) ont commencé ce mois-ci et nous allons solliciter la Région et l'Etat (nouveau Plan vélo de septembre : 250 Millions d'euros).

Point 6 – Les problèmes de circulation et de sécurité routière

Point 7 – La sécurité des piétons

➤ Quartier Sud Village

Sécurisation du rond-point de la Grande Bastide

La question n'a pas été posée par les conseillers de quartier, mais par la mère d'une élève, inquiète de la dangerosité de la traversée de la D7 pour aller à l'arrêt de bus devant les CCFF pour les scolaires mais aussi par tous les autres usagers.

La demande a été transmise aux services de l'Estérel Côte d'Azur d'Agglomération (E.C.A.A.) et une réunion avait été programmée fin septembre avec le Département dont relève la route : nous avons demandé une sécurisation avec un passage piétons au rond-point sur le modèle du rond-point du Bouvreuil qui vient d'être réalisé.

Sécurisation du rond-point Only-Roc

En réponse à la précédente demande, les travaux d'éclairage public, prévus initialement en 2023, ont pu être engagés sur le budget 2022, les travaux seront réalisés à réception du matériel par l'entreprise.

Création d'éclairage public
au droit de Only Roc :

17 356 € TTC

Intervention engagée en
2022 – Programmation dès
réception du matériel

ONLY ROC
Bougnon

Il y a 4 poteaux 30m + 2 poteaux 15m + 1 poteau 15m

Point 8 - les nuisances sonores

➤ Quartier Sud Village

Bruit occasionné par les quads et autres engins motorisés sur les chemins forestiers derrière Only Roc, au Bougnon et au Fournel

La Police Municipale est sensibilisée à cette problématique. De temps en temps elle effectue des opérations « coup de poing », de même que la Gendarmerie ; mais ces opérations sont difficiles à organiser et il est également difficile d'interpeller les contrevenants. Pour une action efficace, en cas d'infraction, il est important de solliciter les services de la Police Municipale. S'agissant de la barrière située sur la carraire, devant ONLY ROC, les riverains demandent que celle-ci soit fermée notamment en période de sécheresse.

2ème partie : Ordre du jour spécifique à chaque quartier

➤ Quartier Sud Village

Transports : bus et abribus

- *Non-respect de l'arrêt Only Roc par les chauffeurs obligeant les enfants à traverser la route, problème constaté le matin à 7 h 20 et 8h20 : la prise en charge des collégiens et des lycéens doit normalement se faire au rond-point intérieur, or le chauffeur ne le fait pas et s'arrête le long de la D7, demandant aux enfants de traverser, ce qui est dangereux.*

Il est demandé d'informer le service des Transports de la commune de tout manquement afin que l'information soit communiquée aux services de l'ECAA gestionnaire du réseau.

- **Nombre de bus insuffisant :**

Une demande avait été faite d'une navette régulière toute l'année pour toute la population et pas seulement pour les élèves, c'est-à-dire y compris en période scolaire : la navette 2 Collines/Village/ 4 Chemins/Bouverie a été mise en place en alternance avec la ligne 11, mais celle-ci ne dessert pas la BVA en fin d'après-midi pendant les vacances scolaires : 2 courses supplémentaires par la navette à 16H et 17H ont été demandées à l'ECAA pour la rentrée de septembre, la demande a été renouvelée.

- **Abribus**

Une réponse a déjà été apportée qu'un abribus a été programmé au Perrussier et à Only Roc mais qu'il faudra attendre le nouveau délégataire qui sera désigné dans le cadre de la Délégation de Service Public actuellement en cours ;

S'agissant de l'abribus Only Roc, il va être nécessaire de se rapprocher du propriétaire de la parcelle concernée car il semble difficile de le positionner ailleurs.

Questions diverses

- **Curage du ru entre le Golf de Roquebrune et les Rives du Golf**

L'entretien est à charge des riverains : il relève de la copropriété les Rives du Golf et de celle d'Only Roc soit 50 % chacun.

S'agissant de la RD7 le Département a réalisé une action de curage et de nettoyage des fossés.

Le développement et la création de places de stationnement est la première action prévue dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » (P.V.D.D.) et le parking Sainte-Anne en fait partie de même que l'extension et la végétalisation du parking Prés Chevaux.

COMMUNICATION de l'amicale des donneurs de sang

Appel aux bénévoles

pour la création d'une Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

M. LAINELLE propose de relancer cette amicale alors qu'il n'y a que 2 donneurs de sang sur toute la commune, en accord avec l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles du VAR
Voici mes coordonnées :

M. LAINELLE Jean-Marc N° de téléphone : **06.50.38.14.65.**

e-mail : jean-marc.lainelle@orange.fr

Questions diverses

➤ **Prix de l'eau**

Il est précisé que ce qui pèse sur le prix c'est l'assainissement, dont la DSP court jusqu'au 31/12/2024 .

CONCLUSION de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire précise les points suivants :

➤ **Installation d'un pigeonnier**

Monsieur le Maire précise que le dossier d'instruction est en cours.

➤ **Gymnase du collège**

Monsieur le Maire précise que le dossier du permis de construire est en cours d'instruction au service de l'Urbanisme et que les travaux débuteront en mars/avril 2023.

Monsieur le Maire remercie l'assistance pour sa participation.

La séance se termine à 20h45.

Pour le CR intégral du Conseil de quartier commun aux quartiers Village, Nord-Ouest Village et Sud-Village, consulter le CR dans la page d'accueil de la plate-forme